

Conditions générales de réservation et de location du camping Domaine de Corneuil

Réservation

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

La réservation ne devient effective qu'après réception du versement d'un acompte fixé à :

- pour les locatifs: 25 % du montant total de la location + 15 € de frais de réservation + assurance annulation (facultative).
- pour les emplacements camping: forfait de 130€ + 15€ de frais de réservation + assurance annulation (facultative).

Arrivée - Départ

L'emplacement réservé est disponible à partir de 11h le jour de l'arrivée et libéré avant 11h le jour du départ. En cas d'arrivée retardée ou de départ avancé le règlement du séjour reste dû dans son intégralité selon les dates mentionnées sur la réservation.

Pendant la haute saison, les séjours en locatifs s'effectuent du samedi au samedi.

La location est disponible à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et libérée propre, après inventaire entre 8h et 10h le jour du départ.

En cas d'arrivée retardée et non signalée à la Direction du Camping, la location est maintenue pendant 24 heures. Passé ce délai, le paiement intégral des prestations demeure exigé et l'hébergement peut être attribué à un autre client.

Annulation et assurance annulation

Toute annulation, pour être prise en compte, doit obligatoirement être notifiée par courrier ou email. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Cette assurance annulation qui vous est proposée au moment de la réservation est facultative. En cas d'annulation et selon les conditions de l'assurance annulation, elle couvre le remboursement des sommes versées et encaissées par le camping, hors frais de dossier et garantie annulation. En cas d'annulation de la réservation d'un emplacement ou d'un locatif sans avoir souscrit d'assurance annulation, les frais de dossier ne sont pas remboursés et les sommes versées et encaissées restent acquises au Camping Domaine de Corneuil.

Règlement

Pour les emplacements camping : le paiement du solde doit être versé le jour de l'arrivée au camping.

Pour les locations : Le séjour doit être soldé 30 jours avant la date d'arrivée prévue, sans relance.

Si le solde n'est pas réglé dans le délai, la location est considérée comme annulée et l'acompte versé n'est pas remboursé.

Si la réservation intervient dans les 30 jours précédant le début du séjour c'est l'intégralité du séjour qui doit être payée.

Cautions

Pour les locations une caution de 400 € vous sera demandée à la remise des clés. Cette caution qui garantit la perte, la casse, la dégradation du matériel et la propreté des locaux vous sera retournée sous huitaine à compter de votre départ.

Visiteurs

Les visiteurs sont sous la responsabilité du signataire du contrat. Ils doivent se présenter à la réception, s'acquitter de la redevance visiteur et respecter le règlement intérieur du camping.

Ils doivent stationner leur véhicule sur le parking et avoir quitté le camping avant 20 heures.

Animaux

Les animaux doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Leur carnet de vaccination doit être à jour. Ils ne doivent pas rester seuls dans les locatifs.

Règlement intérieur

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur qui est affiché à l'accueil du camping.

Attribution de juridiction

Il est expressément convenu qu'en cas de contestation quelconque, le Tribunal de Commerce de Périgueux sera seul compétent.